

## Circonscription de PAU Sud

## École maternelle Fontaine d'Argent Nay

- ☐ 05.59.61.22.02
- ☐ ce.0641002s@ac-bordeaux.fr

### COMPTE RENDU DE **CONSEIL D'ECOLE**

le 07/11/2022 de 17h30 à 20h

#### PARTICIPANTS

##### Présents :

- Isabelle Alias (Professeur des écoles, directrice)
- Béatrice Heredia (Professeur des écoles)
- Pascale Durand (adjointe chargée des école)
- Dominique Monière Croza (directrice périscolaire)
- Jessica Bergeret (Représentante des parents d'élèves)
- Betty Rouzaud (Représentante des parents d'élèves)
- Mme Gibbs et Mme Juyou ATSEM

##### Excusés :

- Estelle Carricart (Professeur des écoles)

Rédacteur compte rendu : Isabelle Alias et Béatrice Heredia

<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Eléments de discussion ou d'information</i>
Règlement intérieur du conseil d'école : fonctionnement et rôle	<p>Le conseil d'école donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école (actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens alloués à l'école, conditions d'intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, respect et mise en application des valeurs et des principes de la République).</p> <p>Il établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.</p> <p>Les représentants des parents d'élèves élus le 7 octobre 2022 pour l'année scolaire 2022-2023 sont : Jessica Bergeret – Betty Rouzaud - Julie Joubert Gauthier - Carole Lé Cervera-</p>

Détail du scrutin : 86 inscrits / 30 votants dont 22 votes exprimés  
Merci pour leur engagement.

## 1) FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité	<p>Le règlement intérieur de l'école définit les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté éducative.</p> <p>Il est rédigé suivant l'article R411-4 du code de l'éducation et suivant le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires des Pyrénées Atlantiques qui sera prochainement disponible (en attente de validation CDEN) à partir du 15 novembre 2022</p> <p>Aucune proposition de modification n'est proposée.</p> <p>Le règlement accompagné de la charte de la laïcité sera envoyé par mail aux parents. Un document à signer dans le cahier de liaison permettra d'attester de la lecture et de l'approbation du règlement et de la charte. Il sera également déposé sur le blog Alienor64 et sur le site de la mairie.</p>
b) Sécurité à l'école : Incendie/ PPMS intrusion-attentat/ PPMS risque majeur	<p>Dans l'attente du déménagement de la classe de Mme Heredia aucun exercice incendie n'a été réalisé.</p> <p>Depuis cette rentrée la mise à jour du PPMS relève de l'autorité académique et de la commune et de personnes qualifiées.</p>
c) Hygiène à l'école	<ul style="list-style-type: none"><li>• Protocole sanitaire lié à la COVID niveau socle. Lavage des mains à l'arrivée et à la sortie de l'école ont été maintenus.</li><li>• Le ménage et la désinfection des surfaces sont assurés quotidiennement.</li><li>• Deux services ont été maintenus à la cantine soit un par classe.</li></ul>
d) Budgets municipaux	<p>La somme qui était réservée à l'achat du 3<sup>ème</sup> ordinateur ou autre achat d'investissement n'a pas été dépensée du fait de la fermeture de la 3<sup>ème</sup> classe.</p> <p>La mairie a demandé à l'école de limiter ses dépenses suite à la fermeture de la classe.</p> <p>Les dépenses pour l'année scolaire en cours s'élèvent à <b>666</b> euros. Mme Durand propose qu'un devis correspondant à des besoins tels vélo, jeux pour la cour, renouvellement matériel de sport soit fourni par l'école.</p> <p>Une subvention est également versée sur le compte OCCE : 8 euros /élèves+ 30 euros.</p>
e) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative	<p>Le montant des charges s'élève à 2734 euros</p> <p>Le montant des produits à 2359 euros</p>

Le résultat de l'année est donc déficitaire : -375 euros

## 2) COMMUNICATION

a) Parents/Enseignants	<p><b>Une réunion de rentrée</b> a été organisée le 12/09/2022 par les enseignantes afin d'expliquer le fonctionnement et les projets des classes.</p> <p>Les parents peuvent solliciter les enseignants en prenant <b>un rendez-vous</b>.</p> <p>Les enseignants peuvent également être amenés à solliciter un rendez-vous auprès des parents afin d'évoquer des points précis de la scolarité de leur enfant.</p> <p><b>Les envois par mail</b> sont privilégiés car cela permet une économie de papier, de temps et sont plus consultés que dans les cahiers.</p> <p><b>Un affichage</b> régulier complète également les annonces.</p> <p><b>Alienor64</b> : Espace Numérique de Travail (ENT) afin de communiquer avec les parents et leur permettre, en complément des cahiers, de suivre la scolarité de leur enfant en consultant le blog de l'école ou de la classe.</p> <p><b>La plateforme Alienor64</b> est un <b>site sécurisé</b>, conforme aux recommandations du ministère de l'Éducation Nationale et imaginé pour les élèves de primaire des Pyrénées Atlantiques. <b>Seuls les parents, les élèves et les enseignants</b> peuvent se connecter à la classe numérique.</p> <p>Chaque parent bénéficie d'identifiants individuels que nous vous communiquerons dans les cahiers de liaison. 1 famille n'a pas donné son accord pour que leur enfant participe.</p>
b) Parents/Direction	<p>La directrice, Mme Alias rencontre chaque famille lors de l'inscription de leur enfant et présente le fonctionnement de l'école, l'équipe pédagogique et les projets de l'école.</p> <p>La directrice peut être amenée à solliciter les parents s'il est nécessaire de réunir l'équipe éducative pour des points particuliers de la scolarité de l'élève.</p>
c) Parents/Mairie	<p>Pour tout ce qui concerne le périscolaire, les parents doivent s'adresser à la mairie et à Mme Monière Croza.</p> <p>La livraison en liaison chaude depuis le collège débutera après les vacances de Février.</p>

## 3) PROJETS ET VIE DE L'ECOLE

<p>a) Projet d'école</p>	<p>2 projets communs aux 2 écoles :</p> <p>Notre école Faisons là ensemble : une nouvelle démarche proposée par l'Inspectrice qui se fonde sur une analyse des besoins des élèves et des spécificités du territoire.</p> <p>Notre objectif serait de donner une nouvelle dynamique aux écoles publiques nayaises en associant les différents acteurs de la communauté éducative.</p> <p>Pas de calendrier pour le moment.</p> <p>Labellisation E3D. Etablissement en démarche globale de développement durable. Mise en valeur des actions menées à l'école sur ce thème.</p> <p>Ces deux axes/projets vont permettre de donner du sens et d'articuler les différentes actions déjà menées au sein des deux écoles. L'objectif étant la réussite de tous les élèves.</p>
<p>b) Les outils</p>	<p>Les cahiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cahier de liaison pour la communication avec la famille</li> <li>- cahier de comptines/chant /poésie</li> <li>- langart traces culturelles et artistiques sur le cycle</li> <li>- cahier d'activités</li> <li>- carnet de sorties nature</li> </ul> <p>Les cahiers sont montrés aux familles à chaque fin de période puis rapportés à l'école ainsi qu'un carnet de progrès 2 fois par an.</p>
<p>c) Les projets de classe</p>	<p><b>Classe dehors</b> : Mme Heredia et Alias ont se sont auto-formées tout au long de l'année scolaire précédente et début juillet en participant au congrès de l'AGEEM.</p> <p><b>La Grande Lessive</b> : exposition des œuvres réalisées par les deux écoles le 20/10. En raison de violents coups de vent, les productions ont dû être retirées.</p> <p><b>Maison Carrée</b> : expositions et ateliers à venir</p> <p><b>Ludothèque</b> : partenariat basé sur des visites régulières et des emprunts de jeux.</p> <p><b>Projet Natation</b> / décembre/janvier. Remerciement aux parents agréés</p> <p><b>Un court métrage</b> de Noël sera financé par la mairie</p> <p><b>1,2,3 pestacles</b> en mai</p> <p><b>Sorties au Bénou</b> hiver/ printemps : en attente de devis.</p>

d) Accueil périscolaire	Pendant la pause méridienne, les élèves de l'école du fronton sont à la maternelle, sur les temps de garderie du matin et du soir également.
-------------------------	--

#### 4) PARCOURS DE L'ELEVE

a) Dispositif d'aide	<p>Le RASED réseau d'aide, composé de deux enseignants spécialisés et d'une psychologue peut être sollicité par les parents ou les enseignants pour des observations, des bilans et des prises en charge de petit groupe.</p> <p>Les APC : aides pédagogiques complémentaires sont proposées pendant la pause méridienne (séance de 30 minutes mardi et jeudi). L'enseignant propose aux parents qui ont le choix d'accepter et refuser cette aide</p>
b) Liaisons maternelle/élémentaire	<p>écoles</p> <p>La liaison maternelle/élémentaire se fait dans le cadre de projets menés communs aux deux écoles : grande lessive, carnaval, exposition de fin d'année, lectures...</p> <p>Des réunions communes à tous les enseignants sont également organisées très régulièrement.</p> <p>Nous allons participer à une formation sur la laïcité mercredi 16 novembre</p> <p>Dans le cadre de la liaison GS CP, des rencontres entre élèves de GS et Cp sont organisées en alternant les lieux.</p> <p>La 1ere est prévue lundi 14/11</p> <p>Projets communs : labellisation E3D et « notre école faisons là ensemble ».</p>

#### 5) PROGRAMME PHARE

	<p>L'école élémentaire du Fronton est engagée dans le programme Phare. C'est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges.</p> <p>Dans la note de rentrée, l'école maternelle a communiqué à chaque famille les coordonnées de structures d'écoute et d'aide (cahier de liaison).</p> <p>« Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, des numéros d'appels ont été activés : au niveau académique : 0800 208 820 (numéro vert), au niveau national : 3020 ou 3018 et Enfance en danger : 119. L'école reste bien évidemment votre premier interlocuteur".</p> <p>Actuellement les thèmes de l'amitié et de la différence sont travaillés en classe.</p> <p>Des ateliers philosophiques sont également menés en classe tout au long de l'année.</p>
--	---

#### 6) QUESTIONS DES PARENTS

- Souhaite l'acquisition de chasubles voyantes pour la sécurité des enfants et un repérage lors des sorties. Un logo peut être ajouté. La mairie peut-elle participer au financement. L'APE se propose de participer.

Mme Rouzard de renseigne auprès de Décathlon, la MAIF peut également être sollicitée.

-Est-ce que des mesures vont être prises au niveau du chauffage par rapport à la sobriété énergétique ?

Un désembouage du chauffage au sol est prévu pour une somme de 10 000 euros. La chaudière doit également être changée pour un montant de 50 000 euros.

-Un nettoyage de la cour, de l'entrée de l'école, des murs est-il prévu ?

-Les tracés des jeux de la cour peuvent-ils être repeints ?

Mme Durand prend note de ces demandes des parents d'élèves et va essayer de programmer ces travaux le plus rapidement possible